

08/03/2019 S48 Services - Avis de marché - Procédure concurrentielle avec négociation

France-Toulon: Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2019/S 048-110562 - Avis de marché - Services

Base juridique: Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: CA Toulon Provence Méditerranée

Numéro national d'identification: 24830054300217

Adresse postale: Hôtel de La Métropole, 107 boulevard Henri Fabre, CS 30536

Ville: Toulon

Code NUTS: FRL05

Code postal: 83041

Pays: France

Courriel: marchespublics@tpmed.org

Téléphone: +33 494055824

Fax: +33 494467230

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.marches-publics.info>

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.marches-publics.info>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <http://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.marches-publics.info>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

19pi02 - étude de conception urbaine et paysagère: avenir de la rade de Toulon - de Mayol à Pipady

Numéro de référence: 19pi02

II.1.2) Code CPV principal

71240000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Études urbaines et paysagères permettant de réaliser l'aménagement d'un vaste espace à l'interface de la ville et du port, situé entre le stade Félix Mayol (carrefour Bonaparte) et l'ancien môle des torpilles de Pipady sur une longueur de 2 km et 44 ha sur terre, future vitrine internationale de la Métropole, grâce à la qualité de ses gestes architecturaux et de sa programmation.

Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique. Prestations réparties en 12 phases:

- P1:- mise au point de l'esquisse + P2: schéma d'ensemble de niveau études d'avant projet,
- P3: étude hydraulique,
- P4: étude de circulation et stationnement,
- P5: étude d'impacts,
- P6: dossier loi sur l'eau,
- P7: commission départementale sites et paysages,
- P8: assistance à la concertation,
- P9: enquête publique,
- P10: accompagnement réglementaire et planning général,
- P11: accompagnement de l'appel à manifestation d'intérêt,
- P12: points singuliers de l'espace public.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 900 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71241000

71242000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRL05

II.2.4) **Description des prestations:**

Études urbaines et paysagères permettant de réaliser l'aménagement d'un vaste espace à l'interface de la ville et du port, situé entre le stade Félix Mayol (carrefour Bonaparte) et l'ancien môle des torpilles de Pipady sur une longueur de 2 km et 44 ha sur terre, future vitrine internationale de la Métropole, grâce à la qualité de ses gestes architecturaux et de sa programmation.

Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique. Prestations réparties en 12 phases:

- P1:- mise au point de l'esquisse + P2: schéma d'ensemble de niveau études d'avant projet,
- P3: étude hydraulique,
- P4: étude de circulation et stationnement,
- P5: étude d'impacts,
- P6: dossier loi sur l'eau,
- P7: commission départementale sites et paysages,
- P8: assistance à la concertation,
- P9: enquête publique,
- P10: accompagnement réglementaire et planning général,
- P11: accompagnement de l'appel à manifestation d'intérêt,
- P12: points singuliers de l'espace public.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Pertinence de la proposition urbaine et paysagère, cohérence des aménagements avec le site, leur organisation, leur mise en relation / Pondération: 30

Critère de qualité - Nom: Qualité des propositions des éléments de programme demandés au titre du mémoire technique de l'offre / Pondération: 30

Critère de qualité - Nom: Prise en compte dans le projet de l'innovation environnementale / Pondération: 20

Prix - Pondération: 20

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 900 000.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé: 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

- 1) pertinence de la composition de l'équipe et des compétences;
- 2) qualité et pertinence des références sélectionnées par l'équipe d'opérations d'échelle et de complexité fonctionnelle équivalente à ce marché de conception urbaine et paysagère;
- 3) capacité financière du candidat au regard de l'importance économique de l'opération et du chiffre d'affaires du groupement moyen des 3 dernières années.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,

- une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

Tableau 3 complété: une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles. Les capacités économiques et financières du candidat devront être en rapport avec la nature du marché.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

Organigramme de l'équipe présentée:

- tableau 1 à compléter précisant les moyens humains démontrant la capacité de l'équipe candidate à conduire simultanément les études et les réalisations à la fois du projet urbain et des projets d'équipements,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.
- tableau 2 complété: réalisations exécutées ou en cours datant au plus des 3 dernières années et indiquant notamment l'intitulé du projet présenté, le lieu et le maître d'ouvrage, les missions réalisées, le montant, la date de livraison.
- 5 planches à produire selon détail au RC;
- habilitation à délivrer des conseils juridiques conformément aux articles 54 et 55 de la Loi n° 71-1130 du 31.12.1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service. prix global forfaitaire révisable. Annuellement. Avance de 5 % selon conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations: budget Métropole TPM. Subventions de l'État, région Sud,

Département 83 dont les montants sont attendus de détermination.

Clause de réexamen: établissement de prix nouveaux:

Dans le cas où une prestation non prévue au marché s'avérerait nécessaire à l'achèvement des études la collectivité détermine, par ordre de service simple, les nouvelles prestations qu'elle compte ajouter. Ces prestations font l'objet d'un bordereau des prix particulier. Les prix nouveaux seront introduits par ordre de service sous certaines conditions:

- le prix nouveau devra être en lien direct avec l'objet du marché,
- les prix nouveaux seront limités en montant, tous prix nouveaux additionnés sur la durée du marché, à 30 000 EUR HT.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 05/04/2019

Heure locale: 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Consultation lancée suivant la procédure concurrentielle avec négociation, conformément aux articles 71, 72 et 73 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics. Il n'est pas prévu de décomposition en lots, les prestations d'études sont homogènes et concourent à la réalisation du projet d'aménagement global de la zone concernée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME) .

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes: Le groupement présentera les compétences suivantes:

- urbanisme architecture,
- ingénierie maritime,
- ingénierie VRD,
- ingénierie énergie,
- ingénierie en mobilité et transports,
- paysagisme,
- économie de la construction juridique (droit de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement) .

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes:

- pour la remise de leur offre, les candidats doivent obligatoirement avoir réalisé une visite du site. Les conditions de cette visite seront précisées dans les courriers d'acceptation des candidatures et d'invitation à présenter une offre.

Le pouvoir adjudicateur négociera avec tous les candidats sélectionnés (3, sauf si le nombre de candidats n'est pas suffisant) qui auront remis une offre initiale. Chaque concurrent ayant présenté une offre non retenue peut prétendre au versement d'une prime d'un montant de 200 000 EUR HT. Les conditions de suppression et de réduction de prime figurent au règlement de la consultation. Pour l'attributaire, cette prime est considérée comme un premier acompte sur la rémunération due au titre du marché.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal administratif de Toulon

Adresse postale: 5 rue Racine

Ville: Toulon

Code postal: 83041

Pays: France

Courriel: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone: +33 494427930

Fax: +33 494427989

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel: Cciral

Adresse postale: place Félix Baret, CS 30001

Ville: Marseille

Code postal: 13259

Pays: France

Courriel:@paca.pref.gouv.fr

Téléphone: +33 484354554

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative,
- un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
- un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les 2 mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens», accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

05/03/2019